

# BILAN 2013-2017





# ÉDITO

Voici le bilan pluriannuel de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) pour la période 2013-2017. L'UNC est une université en mouvement. Elle a franchi, depuis le 29 mai 2017, les 30 ans de son existence (d'abord en tant qu'Université Française du Pacifique, devenant l'UNC et l'Université de Polynésie Française en 1999). C'est certes bien peu au regard de l'histoire millénaire des plus anciennes universités du monde mais 30 ans, à l'échelle de l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie, cela commence à compter. Cela compte en termes de générations d'étudiants formés. Cela compte aussi au regard du fort développement qu'a connu notre établissement sur ses trois décennies de vie. Délivrante dans le cadre du système français et européen LMD, des formations diplômantes de Bac+2 à Bac+8, l'UNC est devenue l'acteur majeur incontestable du rééquilibrage par la formation.

Pour la période visée par ce bilan, les projets et les réalisations n'ont pas manqué. Pour n'en citer que quelques uns, je dirais que depuis l'ouverture de l'IUT au démarrage de la construction du pôle numérique et technologique en passant par l'inauguration de la plateforme de microscopie électronique et l'ouverture de la médiathèque universitaire de Wallis, nous avons continué d'œuvrer, collectivement, pour le développement de l'UNC.

C'est un travail important que nous avons réalisé et c'est bien d'une œuvre collective dont il s'agit. Ces développements majeurs et les autres moins visibles, ne sont pas l'œuvre d'un homme ou d'une équipe de direction mais bien l'effort partagé et solidaire de l'ensemble de notre communauté universitaire, avec le soutien précieux de nos partenaires. Ce bilan permet d'expliquer et de valoriser, de façon simplifiée, les réalisations que nous avons accomplies ensemble.

Mais la trajectoire récente de l'UNC prend racine bien avant la mandature 2013-2017. Parmi les dates importantes, 2000 marque l'élection de Paul de Deckker à la tête de la toute nouvelle université de plein exercice, dans un contexte forcément complexe. 2005 marque l'élection d'Alain Fages dont la gestion et l'assainissement des finances permettront tous les développements futurs. En 2007, Jean-Marc Boyer est élu président à son tour. Il lance et mène à terme de multiples projets structurants dont les plus emblématiques sont le passage très réussi à l'autonomie (RCE) et la politique du site unique avec notamment le déménagement des infrastructures universitaires de Magenta sur Nouville, la construction d'infrastructures sportives modernes (halle des sports, etc.), la création de la Maison de l'Étudiant (MDE) et l'intégration de l'IUFM/ESPE.

Ces réalisations sont au bénéfice des étudiants (de leurs conditions d'études et de vie étudiante) et de la recherche scientifique ; elles forment le socle sans lequel aucun de nos projets et réalisations récentes n'aurait été possible.

Qu'il me soit permis ici de remercier chaleureusement chacun d'entre vous, personnels et partenaires de l'UNC, d'avoir apporté votre contribution à cette œuvre collective au bénéfice de la formation des populations, du progrès de la recherche scientifique, et du rayonnement de la Nouvelle-Calédonie.

**Gaël Lagadec**  
Président de l'UNC

# SOMMAIRE

## P. 6

### Formation

- 7 | Une offre de formation enrichie et diversifiée
- 8 | Création d'un IUT pour une plus grande cohérence entre le secondaire et le supérieur
- 9 | Mise en place de formations et de dispositifs pour les publics éloignés
- 10 | Une offre innovante en formation continue et par alternance
- 11 | Bâtir l'ambition du numérique

## P. 12

### Recherche

- 13 | Des partenariats scientifiques forts au service de la politique de site
- 14 | Des équipes de recherche (re)structurées
- 16 | Montée en puissance de l'École doctorale
- 17 | Dynamisation de la valorisation de la culture scientifique

## P. 27

### Vie étudiante, vie du campus

- 28 | Des étudiants devenus ambassadeurs de leur université
- 29 | Des dispositifs d'accompagnement renforcés pour les étudiants
- 30 | Un campus agrandi et réaménagé
- 32 | Un campus citoyen
- 33 | Des activités sportives en plein essor sur le campus

## P. 34

### Gouvernance et relations institutionnelles

- 35 | Des sources de financement diversifiées
- 36 | Des relations institutionnelles constructives
- 37 | Une gouvernance équilibrée
- 38 | Une gestion rigoureuse des ressources humaines

# P. 18

---

## International

- 19 | Un ancrage régional et international
- 20 | Stimulation de la mobilité étudiante et enseignante
- 21 | Développement du Centre de ressources en langues

# P. 22

---

## Rayonnement

- 23 | Une bibliothèque restructurée et modernisée
- 24 | Des outils pour mieux faire connaître l'UNC et favoriser la diffusion des savoirs
- 26 | Une stratégie de communication au service du rayonnement de l'université

# P. 39

---

## Perspectives

- 40 | Extension de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche
- 41 | Faire du calendrier austral un atout pour la réussite
- 41 | Les dynamiques à poursuivre

# Formation

L'UNC propose une offre de formation dans tous les grands domaines et pour tous les cycles, affirmant ainsi son caractère pluridisciplinaire : droit, économie, gestion, lettres, langues, sciences humaines et sociales, sciences, technologies, santé, métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, institut universitaire de technologie (IUT), etc. L'université dispense ainsi plus de 40 formations donnant la possibilité aux Néo-Calédoniens de faire, sur le territoire, un cursus supérieur jusqu'au doctorat.



# 1 Une offre de formation enrichie et diversifiée

L'UNC a veillé à mettre son offre de formation en adéquation avec son environnement scientifique, pédagogique, économique et social.

## Au moins un master par département

Dès la rentrée 2015, deux masters ont été ouverts (Sciences pour l'environnement, Droit et management en Nouvelle-Calédonie), ce qui permet à chacun des trois départements de formation de proposer aux étudiants un cursus jusqu'au niveau master.

## De nouvelles licences en langues

Le cursus langues étrangères appliquées (LEA) a été réintroduit à l'UNC pour offrir aux étudiants une formation linguistique, juridique et économique tournée vers une insertion professionnelle rapide notamment dans le secteur du commerce international ou de la coopération régionale.

## De nouvelles formations pour les enseignants

Grâce à la qualité de l'enseignement dispensé, l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'UNC se distingue par des taux de réussite aux concours nationaux nettement supérieurs à ceux de la moyenne nationale. Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, elle a complété depuis 2013 son offre de masters avec des parcours spécifiquement dédiés à la formation continue :

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), mention Pratiques et ingénierie de la formation, parcours formation des formateurs à la réussite éducative ;
- MEEF Second degré, parcours consolidation et valorisation des savoirs (nouveau 2017).

## Des formations sélectives étoffées

- L'UNC a fait évoluer le nombre d'étudiants accueillis en Première année commune aux études de santé (PACES) avec la volonté de faire progresser le nombre de places ouvertes au *numerus clausus*. Elle a aussi fait construire, sur ressources propres, une salle de 110 places dédiée à la PACES.
- Après une phase d'expérimentation, l'UNC a créé un Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE) à la rentrée 2017, permettant aux étudiants de préparer les concours des grandes écoles d'ingénieurs.

## De nouveaux partenariats

- En 2015, l'UNC a ajouté Sciences Po Paris à ses partenaires pour permettre aux étudiants de l'UNC un accès facilité (sous certaines conditions) à la poursuite d'études en master à l'Institut d'études politiques de référence, à Paris.
- Nouveauté de la rentrée universitaire 2017, l'UNC propose désormais aux étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) en partenariat avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ Jean Domat) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

1

master par composante  
de formation initiale

2

masters en formation  
continue à l'ESPE

20

étudiants en CUPGE

**Ces formations répondent non seulement aux standards académiques de l'université française, mais également aux attentes de l'accord de Nouméa.**

# 2 Création d'un IUT pour une plus grande cohérence entre le secondaire et le supérieur

Veillant à adapter son offre de formation aux besoins de ses publics et des possibilités d'insertion professionnelle, l'UNC s'est dotée d'un Institut universitaire de technologie (IUT) qui a immédiatement trouvé son public.

## Création d'un IUT en Nouvelle-Calédonie

Anoncé lors des élections de 2013 dans l'université, soutenu ensuite par le comité des signataires, puis inauguré pour la rentrée 2015, l'IUT est une composante interne de l'université dont l'originalité tient à l'approche professionnalisante et à la relation étroite avec les acteurs socio-économiques. Universitaires et chargés de cours issus des milieux professionnels y dispensent, en formation initiale et en alternance, un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions d'encadrement technique et professionnel dans les secteurs de la production et des services. L'IUT de Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans le réseau des IUT de France et bénéficie de son expertise.

## Un lien fort avec le milieu professionnel

Les professionnels participent à la conception et à l'évolution des programmes pédagogiques, interviennent aux jurys de validation de chaque semestre, accueillent et encadrent les étudiants. Ils permettent de créer une relation étroite entre les formations et la vie active et d'avoir une vision sur l'état du marché de l'emploi. Des entreprises parrainent chaque année les promotions des Diplômes universitaires de technologie pour accompagner les étudiants diplômés dans leur projet professionnel (depuis 2015 : OPT, Nestlé, Skazy, BNC). Enfin, le conseil de l'IUT est présidé par un chef d'entreprise.

## Une offre de formation déjà étoffée

Les formations de l'IUT, destinées principalement à l'insertion professionnelle, préparent aux Diplômes universitaires de technologie (DUT) et aux licences professionnelles. Ces formations constituent un socle de connaissances et de compétences reconnu comme une valeur sûre par les milieux professionnels. Un référentiel de formation défini nationalement, co-construit avec les acteurs de la profession est actualisé régulièrement en fonction des besoins du marché de l'emploi.

- L'institut compte aujourd'hui deux départements de formation : Gestion des entreprises et des administrations (GEA) et Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI). Un dispositif passerelle a été mis en place avec la création de l'IUT entre le DUT GEA et la licence économie-gestion.
- L'IUT dispense également deux licences professionnelles en partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) universitaire.

# 350

étudiants en cours  
ou diplômés depuis  
l'ouverture de l'IUT

# 2

Diplômes  
universitaires  
de technologie

# 2

Licences  
professionnelles

# 4

Parrains  
des promotions

**En créant l'IUT en 2015, l'UNC s'est diversifiée pour proposer des formations adaptées aux bacheliers technologiques calédoniens, le DUT GEA ayant montré dès la première année un attrait certain.**



# 3 Mise en place de formations et dispositifs pour les publics éloignés



Signature de convention de partenariat avec la province Nord.

## Vers une antenne Nord à Koné

Suite à la signature de la convention de partenariat entre la province Nord et l'UNC en 2015, le site d'implantation de l'antenne de l'UNC prévu sur les terres du GDPL de Bako, a été validé en 2017. Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé, lors de sa visite à l'UNC le 26 octobre 2016, l'inscription de 477 millions de francs CFP pour le développement des infrastructures de l'UNC dont 337 millions de francs CFP pour aider à l'implantation de l'antenne Nord de l'université à Koné. L'inauguration de l'antenne est prévue en 2019.

## Des partenariats affirmés avec le Vanuatu

Parmi les actions prévues dans le partenariat signé entre le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie en 2016, la Nouvelle-Calédonie financera les locaux de la future université bilingue du Vanuatu. Objectif : donner accès à des études supérieures en langue française au Vanuatu et soutenir la francophonie. La nouvelle université permettra de donner un cadre pérenne aux enseignements en français, notamment le nouveau master Gestion des territoires et développement local (GDTL), parcours aménagement et développement des territoires océaniques du Vanuatu (ADTO-Van). Ce master, dispensé par l'UNC en partenariat avec l'Université de la Polynésie française, a débuté ses enseignements en mars 2017 à Port-Vila. Il s'inscrit dans le prolongement des actions de formation continue mises en place par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) depuis 2013 à destination des enseignants francophones du Vanuatu et préfigure d'autres formations de niveau licence ainsi que master.

## Un soutien aux initiatives destinées aux étudiants du Nord et des îles Loyauté

Depuis, 2014, l'UNC a participé au développement du foyer tutorat Mwa Sup'. Ce dispositif s'adresse à tous les étudiants, particulièrement à ceux de l'intérieur et des îles, désirant accéder à des études supérieures. Depuis sa création, Mwa Sup' s'attache à proposer aux étudiants des conditions matérielles et pédagogiques propices à la réussite de leurs études post-bac.

À titre d'exemple, les étudiants en internat en Première année commune aux études de santé (PACES) bénéficient d'une préparation spécifique : un coordonnateur dont la mission est d'organiser le tutorat médecine, des intervenants spécialisés dans toutes les disciplines, des concours blancs, des outils pédagogiques, etc. Enfin, une convention de partenariat avec la province des îles Loyauté est en cours de finalisation.

**L'antenne Nord de l'université (...), véritable outil de rééquilibrage à destination des populations de l'intérieur du pays.**

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2016)

# 4 Une offre innovante en formation continue et par alternance

## Structuration de la formation continue

La formation continue est structurée depuis 2014 en service et propose une offre de formation répondant aux enjeux des entreprises et des collectivités. La formation continue concerne 17% de l'effectif étudiant et représente 2 % du budget de l'UNC (données 2015).

## Des DU pour répondre à la demande du bassin d'emplois

À l'écoute des besoins du marché, l'UNC élabore des Diplômes universitaires (DU) en co-construction avec les entreprises et collectivités. Depuis 2013, plus d'une vingtaine de DU ont ainsi été ouverts en formation continue, couvrant les secteurs de la mine, de l'environnement, des langues océaniques, du français langue seconde, de l'histoire des arts en Océanie, de la santé, etc.

## Un master de droit en formation continue

Afin de tenir compte du besoin de former des cadres locaux opérationnels en Nouvelle-Calédonie dans les secteurs du droit public et de l'entreprise, l'UNC propose désormais un master de droit. Il s'appuie au plan scientifique sur le Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE) et un effort tout particulier a été fait pour qu'il concerne autant les étudiants en formation initiale que les publics de formation continue : les étudiants peuvent personnaliser leur parcours en fonction de leurs besoins et de leurs obligations professionnelles (M1 en deux ans par exemple). L'hybridation entre les deux types de publics est une vraie réussite.

## Une capacité en droit à distance

La capacité en droit, diplôme d'État de niveau IV (niveau bac), permet d'acquérir les notions juridiques de base en vue d'une promotion professionnelle, de l'accès à un emploi de collaborateur dans une profession juridique (clerc, huissier, etc.) ou d'une poursuite d'études. Proposée à l'UNC depuis de nombreuses années, elle a été ouverte en Formation ouverte à distance (FOAD) en 2015 : l'enseignement y est principalement dispensé sous forme de cours en ligne via une plateforme qui permet d'accéder aux outils numériques créés.

## Création d'un CFA universitaire dynamique

Le Centre de formation des apprentis (CFA) universitaire a été créé en 2015 afin de répondre aux besoins des professionnels de formation de niveau bac +3 en apprentissage. En 2016, il a organisé le premier « speed meeting » du campus. Cette opération de mise en relation des entreprises avec de futurs apprentis avait pour objectifs d'aider les étudiants à communiquer dans un environnement professionnel et à obtenir un contrat d'apprentissage. Première sur le territoire, la mise en place en 2017 par le CFA du livret électronique d'apprentissage (le@) a été réalisée grâce à l'Association nationale pour l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (ANASUP) dont le CFA est membre depuis 2016. Cet outil, créé par Formasup Ain-Rhône-Loire, permet au trinôme maître d'apprentissage/apprenti/tuteur, de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti via un accès Internet sécurisé.

# 200

certifications et plus délivrées  
chaque année

# 90%

d'insertion professionnelle  
des apprentis

À l'écoute des besoins du marché, l'UNC élabore des Diplômes universitaires (DU) en co-construction avec les entreprises et collectivités.

# 5 Bâtir l'ambition du numérique

## Des technologies innovantes et connectées

L'UNC a travaillé dès 2014 à la préparation de développement immobilier pédagogique et scientifique en lançant les études financières et techniques de son futur Pôle numérique et technologique (PNT). Creuset de l'innovation, ces locaux haute technologie hébergeront notamment des infrastructures et du matériel dédiés au numérique pédagogique avec un « learning center », espace dédié aux apprentissages. Objectif : contribuer à la réussite des étudiants par l'usage de technologies innovantes et connectées. Situé au sein du PNT de l'université, il comportera principalement un plateau aménagé en open space de 150 m<sup>2</sup>, un télé-amphithéâtre et sa cabine de traduction, 4 salles de cours d'enseignement collaboratif, un studio de production audiovisuelle, des espaces collaboratifs, des salles informatiques et des espaces d'études connectés.

## Un cycle de formation à destination des enseignants

Afin d'assurer une pleine efficacité du « learning center » dès l'achèvement des travaux, deux chargés de mission ont été nommés en 2016. Leur objectif est de définir les usages possibles du « learning center », en prenant en compte les besoins identifiés non seulement au sein de la communauté universitaire mais aussi des partenaires institutionnels. Parmi les actions du cahier des charges validé par le comité de pilotage, le cycle de formation sur l'usage du numérique à l'université, mis en place en 2015 à destination des enseignants, a été complété en 2017 par des modules sur les pédagogies innovantes dans l'enseignement supérieur.



Maquette du futur Pôle numérique et technologique.

## Une plateforme Moodle

L'UNC dispose d'une plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle) donnant accès à des cours, des travaux dirigés, des exercices, des devoirs, etc. Avec 4 000 ressources pédagogiques mises en ligne en 2016 par la cellule Technologie de l'information et de la communication (TICE), soit 10 fois plus qu'en 2010, la plateforme Moodle est devenue incontournable pour les étudiants, enseignants-chercheurs et enseignants. Un cycle de formations à l'utilisation de cette plateforme a été mis en place en 2016.

# 1,8

milliard de francs  
CFP pour le PNT

# 2

chargés de mission  
(pédagogie numérique)

# 4 000

ressources pédagogiques  
mises en ligne en 2016

L'objectif du Pôle numérique et technologique est de contribuer à la réussite des étudiants par l'usage de technologies innovantes et connectées.

# Recherche

Les travaux de recherche ont un fil conducteur : « Valorisation et accompagnement des mutations des diversités physique et vivante, sociale et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie ». Pleinement en phase avec les objectifs du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA), ce fil conducteur conjugue les différentes disciplines autour de la problématique centrale des environnements néo-calédoniens dans la région du Pacifique : environnement humain, environnement social et environnement naturel.



## Axes de recherche de l'UNC

Axe I – La diversité et le pluralisme des environnements

Axe II – L'amélioration de la santé

Axe III – L'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle

# 6 Des partenariats scientifiques forts au service de la politique de site

Les années 2013 à 2017 ont été mises à profit pour renforcer les collaborations scientifiques au bénéfice d'une plus grande cohérence de la recherche à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie et de son environnement régional.

## Le CRESICA : aboutissement d'une réflexion collective

En créant en 2014 le Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA), l'UNC et les organismes de recherche présents en Nouvelle-Calédonie ont souhaité mieux coordonner leurs activités de formation, de recherche et d'innovation afin d'optimiser leurs interactions avec les décideurs politiques, les institutions publiques, les acteurs économiques et la société civile, conformément à la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche. L'objectif commun est de répondre aux grands enjeux de la Nouvelle-Calédonie. En tant qu'acteur structurant du CRESICA, l'UNC inscrit ses grands axes de recherche et son offre de formation (notamment au niveau master et doctorat) en cohérence avec les thématiques de ce réseau fédérateur. Depuis sa création en 2014, le CRESICA est présidé par l'UNC. En 2017, tous les organismes du CRESICA se sont prononcés favorablement pour son renouvellement et leur ré-adhésion.

## Des échanges scientifiques renforcés

L'UNC a orienté ses actions de prospection et de veille scientifiques vers les programmes de coopération scientifique internationale ou ceux de l'Union européenne, tels Horizon 2020. L'UNC a ainsi obtenu pour 2016 un financement du Fonds pacifique (MAEDI) sur un projet visant la sécurité alimentaire dans le Pacifique, susceptible de se poursuivre en 2018 sur des collaborations scientifiques dans le cadre de programmes européens. Les échanges scientifiques de doctorants ont également pu être favorisés grâce à la bourse Darell Tryon mise en place en 2013. L'UNC a eu un rôle moteur dans la mise en place d'un réseau de collaboration scientifique des universités des pays insulaires du Pacifique : le *Pacific Islands Universities Research Network* (PIURN, voir page 19). Son objectif est, notamment, d'agrèger les forces de recherche sur des thématiques spécifiques de l'Océanie.

## Des partenariats stratégiques pour l'innovation

L'UNC s'est engagée dans la mise en place de partenariats stratégiques pour la valorisation de la recherche. Ainsi, elle est devenue dès 2012 membre du Consortium de valorisation thématique (CVT) « Valorisation Sud », organisme référent en France pour le transfert des technologies et savoir-faire adaptés aux régions intertropicales et aux pays en développement. L'UNC est aussi membre du comité consultatif pour l'innovation mis en place en janvier 2016 par le gouvernement calédonien dans le cadre de la stratégie territoriale de l'innovation. Enfin, l'université s'est engagée en 2016 dans une phase opérationnelle en relation avec l'incubateur de l'ADECAL. Sur les dix projets accompagnés en incubation par l'ADECAL, quatre correspondent à un essaimage de recherches universitaires : trois projets en biotechnologie venant du Laboratoire insulaire du vivant et de l'environnement (LIVE, UNC) et un projet cleantech venant de la collaboration LIVE (UNC) / Ifremer. Ces projets visent des dépôts de brevets.

9

partenaires au sein  
du comité de site  
du CRESICA

4

projets de recherche  
de l'UNC en incubation  
par l'ADECAL

**Une habileté à mettre en place des partenariats stratégiques porteurs de développements scientifiques de qualité et de rayonnement international.**

# 7 Des équipes de recherche (re)structurées

Prenant en compte les évolutions de son environnement, l'UNC a réorganisé ses équipes de recherche, notamment pour mieux répondre aux enjeux et aux attentes de la Nouvelle-Calédonie.

## LIRE

### Création d'une équipe de recherche en sciences de l'éducation

Afin de développer des axes de recherche conformes aux missions de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), l'UNC s'est dotée en 2015 d'une équipe de chercheurs travaillant dans les domaines de la formation et des sciences de l'éducation. Élément central de la demande d'accréditation de l'ESPE, le Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (LIRE) a été reconnu en 2017 comme équipe d'accueil par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). La politique de recherche développée au sein du LIRE a pour objectif de se saisir de la question suivante : « Comment l'éducation peut-elle favoriser l'émancipation individuelle et collective afin de contribuer à l'élévation du niveau de formation initiale et continue des populations en Nouvelle-Calédonie et en Océanie ? ». Ces travaux s'intègrent également dans le contexte territorial de réflexion et de définition du projet éducatif calédonien. Un Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) a été créé au sein de l'ESPE en 2017 et rattaché au réseau national des IREM.

## ISEA

### Fusion des équipes de recherche en sciences exactes

Constitué d'une trentaine de chercheurs et enseignants-chercheurs, l'Institut de sciences exactes et appliquées (ISEA) de la Nouvelle-Calédonie est le premier pôle de sciences francophone du Pacifique. Il est issu de la fusion des trois laboratoires du département Sciences et techniques de l'UNC. Il préfigure une possible structuration en Unité mixte de recherche (UMR) sur le modèle du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Cette équipe de recherche, labellisée par le MESRI, met en interaction directe mathématiciens, géologues, physiciens, chimistes, biologistes et informaticiens sur des sujets d'intérêts régional, national et international.

## LARJE

### Évolution des recherches juridiques et économiques pour éclairer les enjeux institutionnels

D'abord essentiellement axés sur les recherches juridiques, les travaux du Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE) se sont ensuite orientés vers les domaines de l'économie, puis récemment vers les sciences de gestion. Équipe d'accueil reconnue par le MESRI, le LARJE est aujourd'hui le principal centre de recherche néo-calédonien se concentrant sur le droit et l'économie insulaires. Les champs de recherche du LARJE s'inscrivent dans l'axe III du CRESICA -l'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle- à la définition et aux objectifs desquels les membres du LARJE ont activement contribué. Par la spécificité de ses travaux, le LARJE constitue désormais un centre de réflexion incontournable dans le débat public et ses travaux participent pleinement à l'analyse et à la compréhension de l'évolution institutionnelle du pays et des enjeux de son développement humain et économique. C'est dans cette perspective qu'entre 2013 et mi 2017, le LARJE a organisé une dizaine de colloques permettant de faire avancer la réflexion et, particulièrement, les connaissances sur les enjeux de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie (institutionnel, économique, fiscal, etc.).

## Restructuration de la recherche en lettres, langues et sciences humaines

De 2013 à 2017, le Centre des nouvelles études du Pacifique (CNEP) a mené ses travaux sur de larges champs d'études allant de la linguistique à l'étude des peuplements et des cultures d'Océanie, en passant par l'Histoire et l'ethnologie. Pénalisé par le grand nombre de disciplines présentes venant des impératifs pédagogiques conditionnant la politique de recrutement des enseignants-chercheurs, il a été scindé en 2017 en deux nouvelles équipes émergentes.

### TROCA

La mission de cette équipe de recherche est d'éclairer les dynamiques des changements historiques, géopolitiques, sociétaux et littéraires qui traversent les territoires de l'Océanie. TROCA étudie également leurs conséquences en Nouvelle-Calédonie et propose des outils de réflexion à la société calédonienne à un moment où la notion de communauté de destins prend une signification déterminante.

### ERALO

Eralo, en nengone, l'une des 28 langues kanak parlées en Nouvelle-Calédonie, signifie « chante ! ». L'équipe de recherche ERALO a pour objet central les langues, les discours et les dynamiques plurilingues et traite, en particulier, des créations, des mobilités et des idéologies au travers d'entrées plurielles. La politique scientifique de l'équipe ERALO se décline notamment au bénéfice du renforcement des études à mener sur les langues et cultures océaniques. Elle a aussi comme objectif la valorisation du bi/multilinguisme du territoire.

## Amélioration de la qualité de la production scientifique

Le nombre de publications classées a très fortement augmenté (passant de 127 en 2015 à 193 en 2016).

## Création d'une direction dédiée à la recherche, à l'école doctorale et à l'international

L'université a eu comme priorité d'accompagner le développement de la politique scientifique par un renforcement de l'appui administratif aux chercheurs et à l'École doctorale.

La Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales (DARRED) a été créée en 2015 suite à une réorganisation stratégique, dans laquelle les relations internationales ont été regroupées avec les aspects recherche, innovation et valorisation. La volonté de développer cette direction s'est traduite par un effort en ressources humaines qui porte les effectifs à 4 ETP.



# 8 Montée en puissance de l'École doctorale

L'université a mis l'accent sur l'accroissement de l'attractivité de l'École doctorale du Pacifique.

## Développement des synergies avec l'UPF

L'École doctorale du Pacifique (EDP) a développé entre 2013 et 2017 une politique commune entre l'UNC et l'Université de la Polynésie française (UPF) particulièrement active afin de renforcer les synergies et de partager les bonnes pratiques. À titre d'exemple, un conseil commun de l'EDP se réunit deux fois par an depuis 2013 et la charte commune des thèses a été mise à jour en 2014. Parmi les pratiques adoptées, un barème des points attribués pour les modules de formation a été mis en place conjointement.

## Élargissement de l'école doctorale au CRESICA

L'EDP a été positionnée au cœur du dispositif de la recherche en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, l'attribution des bourses doctorales a été étendue aux membres du CRESICA depuis 2015. Les organismes de recherche du CRESICA sont représentés au conseil de l'EDP, ce qui contribue à maintenir leur intérêt pour l'UNC et à fournir aux doctorants des opportunités supplémentaires.

## Mise en place de modules de formation

Afin d'accompagner la dynamique engagée en 2012, l'EDP a mis en place différents nouveaux modules de formation visant à faciliter l'acquisition par les doctorants de compétences nécessaires à la réussite de leur insertion professionnelle.

## De nouveaux événements pour valoriser les travaux des doctorants

Au-delà de la quinzaine de soutenances de thèses et d'Habilitations à diriger des recherches organisées chaque année par l'EDP, deux événements valorisent les travaux de recherche auprès du grand public :

- **Les Doctoriales** : Chaque doctorant présente depuis 2008 l'avancement de ses travaux devant un public composé notamment de chercheurs et de représentants du monde socio-économique durant les Doctoriales. Cet événement a pris de l'ampleur depuis 2014 avec notamment l'édition d'un guide et la remise de prix permettant à trois lauréats, désignés par un jury rassemblant des membres du CRESICA, d'avoir la participation à un congrès international prise en charge. Devenue un temps fort dans la vie de l'école doctorale, cette séquence permet également de fédérer les doctorants parfois isolés dans leurs travaux, et de croiser les thématiques conformément à la nature et aux objectifs de pluridisciplinarité de l'école doctorale.
- **Ma thèse en 180 secondes** : C'est un concours de vulgarisation scientifique qui a lieu chaque année dans les universités des pays francophones. Chaque étudiant doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et convaincant sur son projet de recherche. Les doctorants de l'EDP y ont participé pour la première fois en 2016, date de lancement à l'UNC. Cet événement, qui séduit le public venant nombreux assister à la finale locale, sera reconduit tous les ans.

# 52

doctorants inscrits  
à l'UNC (2017)

# +15%

par rapport  
à 2012

# 24

chercheurs HDR  
à l'UNC

**L'École doctorale du Pacifique, commune aux deux universités UPF et UNC, une structure à fort potentiel.**



# 9 Dynamisation de la valorisation de la culture scientifique

L'UNC a été attentive à la production des chercheurs et des laboratoires en renforçant la diffusion des savoirs produits à l'UNC.

## Mise en ligne des vidéos des colloques et conférences

Depuis 2013, l'université a mis en place un système d'enregistrement des colloques, conférences et soutenances afin de mettre en ligne les vidéos sur le site web de l'UNC. Ainsi, près de 150 vidéos ont été diffusées, mettant à la disposition des différents publics de l'UNC (experts, étudiants, grand public, etc.) les débats des colloques, les interventions des conférenciers ou les soutenances de thèses et d'Habilitation à diriger des recherches (HDR). Depuis 2017, l'UNC s'est modernisée avec sa chaîne YouTube structurée notamment avec une rubrique dédiée aux événements de la recherche.

## Mise en place des Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie

Seules presses universitaires francophones du Pacifique, les Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie (PUNC) ont été mises en place en 2014. Elles ont vocation à contribuer à l'édition d'ouvrages et de revues à caractère scientifique. Elles sont un outil de diffusion et de promotion de travaux de recherche -notamment conduits à l'UNC- qui présentent un intérêt pour la Nouvelle-Calédonie et, au-delà, pour l'Océanie. Elles ont également pour mission de faciliter l'accès à des ouvrages étrangers de référence sur la Nouvelle-Calédonie à travers des traductions. Les PUNC ont par ailleurs pour ambition de faire connaître la recherche francophone au sein de la région Pacifique par la mise en place d'une politique de communication bilingue et de coéditions. Le premier ouvrage des PUNC est paru en 2016. Trois autres ouvrages paraissent en 2017. Les PUNC participent également à la réalisation des Cahiers du LARJE, qui diffusent les productions des chercheurs rattachés au Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE).

## Développement des partenariats média

Les 15 colloques pilotés par les équipes de recherche de l'UNC depuis 2013 ont bénéficié d'une visibilité accrue dans les médias grâce au développement des relations presse et des insertions publicitaires. Au-delà de la montée en puissance des relations presse, l'UNC a développé des partenariats avec les médias afin de créer des rendez-vous sur les travaux issus de la recherche. À titre d'exemples, NCTV a relayé certaines conférences de l'université suite au partenariat mis en place en 2016. De plus, la filière Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales de l'UNC a mis en place 3 partenariats depuis 2016 (avec Endemix, Altitude et NC1ère radio) afin de promouvoir des contenus à partir de données linguistiques et culturelles. Enfin, RRB sollicite régulièrement les enseignants et enseignants-chercheurs en droit, économie et gestion pour sa chronique intitulée « Les jeudis de l'économie » créée début 2017. Grâce à cette stratégie média, l'expertise scientifique de l'université est davantage mise en valeur suite aux nombreuses sollicitations des journalistes pour illustrer leurs sujets.

**15**  
colloques  
(2013 à fin 2016)

**150**  
vidéos en ligne  
(2013 à fin 2016)

**4**  
ouvrages  
des PUNC

**En matière de diffusion de culture scientifique, la création récente des presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie (PUNC) témoigne du volontarisme de l'UNC en matière de mise en valeur des travaux scientifiques.**



# 10 | Un ancrage régional et international

## Des partenariats dynamiques

L'UNC a établi depuis de nombreuses années des accords de partenariats en matière de formation et de recherche avec les universités voisines de la zone Pacifique et avec des universités européennes dans le cadre du programme Erasmus. Sur la période 2013-2017, de nouveaux accords ont été signés, preuve du dynamisme observé dans ce domaine, portant à plus de 36 le nombre de partenariats actuellement actifs. Parmi ces partenariats, citons l'ouverture sur les universités américaines notamment l'université de Moncton (Canada) et l'université de Santa Fe (Argentine). Ces partenariats permettent des échanges d'étudiants mais également des échanges scientifiques tels les 2 séminaires organisés en 2016 entre l'UNC et l'université de Wollongong (Australie).

## Une forte implication dans le réseau PIURN

L'UNC est fortement impliquée dans le réseau de recherche universitaire des îles du Pacifique - *Pacific Islands Universities Research Network (PIURN)* - depuis sa création en 2013. Le président de l'UNC est actuellement vice-président du PIURN. L'UNC a aussi été l'université organisatrice et d'accueil de la première conférence du réseau qui regroupait les délégations scientifiques et institutionnelles des universités membres et des invités des grandes universités régionales. Elle a notamment réalisé un livre électronique pour traduire les actes du colloque. En outre, l'UNC s'engage à favoriser une articulation optimale avec les dynamiques des réseaux PIURN et PACE-NET+ (Europe/Pacifique). En 2017, l'UNC s'attache à identifier les potentialités de projets scientifiques communs. Elle a ouvert pour la première fois un appel à projet interne destiné à des projets scientifiques impliquant obligatoirement des universités du réseau.



Médiathèque universitaire et base scientifique avancée (rez-de-chaussée) à Wallis.

## Une médiathèque restructurée à Wallis-et-Futuna

Implantée de longue date sur le territoire de Wallis-et-Futuna, l'UNC y poursuit des programmes de recherche significatifs orientés sur les thèmes du changement climatique en partenariat avec les services techniques du territoire. L'antenne universitaire a été restructurée et ré-inaugurée en mars 2015. Elle joue le rôle de bibliothèque universitaire mais également de médiathèque municipale et de base scientifique avancée disponible aussi pour les organismes de recherche (matériel d'échantillonnage, locaux, studios pour les jeunes chercheurs, etc.).

## Développement de projets collaboratifs avec le Vanuatu

De nombreux projets collaboratifs ont été développés avec le Vanuatu. Au-delà du master dispensé par l'UNC au Vanuatu depuis 2017, des formations dispensées par l'ESPE, et du DAEU, l'expertise juridique de l'UNC a été sollicitée pour la rédaction des statuts de la future université bilingue du Vanuatu. Par ailleurs, de nombreux étudiants vanuatais sont inscrits à l'UNC, de la licence au doctorat.

**L'ouverture internationale est pour l'UNC un gage d'indépendance et constitue pour ses étudiants un prolongement logique de l'offre de formation et de recherche qu'elle ne peut dispenser en son sein.**

# 11 Stimulation de la mobilité étudiante et enseignante

## Augmentation des mobilités entrantes

Les étudiants internationaux souhaitant réaliser une expérience de mobilité ont la possibilité de venir étudier à l'UNC et, ainsi, de bénéficier d'une offre de formation pluridisciplinaire aux standards de qualité européenne. Parmi les dispositifs mis en place pour attirer les étudiants, le master Sciences pour l'environnement, créé en 2015, est un master international, avec une obligation de mobilité. Depuis 2013, les dispositifs de mobilité entrante de courte durée, dans le cadre de l'université d'été (voir page 21), ont été particulièrement prisés des étudiants anglophones de la région (Australie et Nouvelle Zélande).

26 nationalités des cinq continents étaient représentées parmi les étudiants inscrits à l'UNC en 2017.

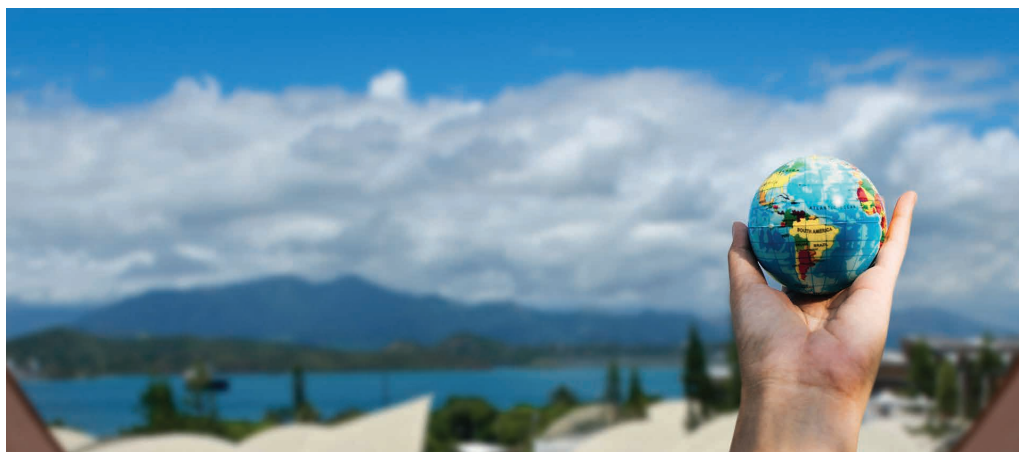
## Toujours autant d'attrait pour les mobilités sortantes

En ce qui concerne la mobilité sortante, les actions et les effectifs ont été maintenus et les dispositifs enrichis par des partenariats. Avec une utilisation de 100 % des bourses étudiantes, le dispositif de mobilité Erasmus rencontre toujours autant de succès. Il a été adapté à l'UNC avec l'ouverture de la filière Langues étrangères appliquées (LEA) et le partenariat avec l'université du roi Juan Carlos à Madrid permettant des cours en anglais en milieu hispanophone. Il concerne non seulement les étudiants mais aussi les enseignants et personnels (3 bourses accordées par an). Depuis 2014, le taux de remplissage de ces missions est de 100 %.

L'offre de mobilité sortante vers l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Japon est en constante augmentation pour les étudiants de l'UNC grâce à de nouveaux partenariats signés depuis 2013 :

- 3 universités australiennes (Monash, RMIT, Melbourne en 2015) ;
- 1 université néo-zélandaise (Wellington en 2014) ;
- 1 université japonaise (Kobe en 2016).

Ces destinations répondent à une forte demande des étudiants.



# 26

nationalités parmi  
les étudiants

# 100%

des bourses *Erasmus*  
utilisées

**Avec une utilisation de 100 % des bourses étudiantes, le dispositif de mobilité Erasmus rencontre toujours autant de succès.**

# 12 Développement du Centre de ressources en langues

Conçu pour favoriser l'apprentissage ainsi que le perfectionnement des langues de la Nouvelle-Calédonie et des langues étrangères, le Centre de ressources en langues (CRL), mis en place en 2013, a développé ses services, ses produits et ses partenariats pour devenir un vecteur incontournable d'ouverture à l'international et de rayonnement de la francophonie.

## De nouveaux dispositifs pour l'apprentissage du français

### Pour les étudiants

Formation pionnière à l'international, l'université d'été, destinée à l'apprentissage du français pour les internationaux, a su s'adapter à de nouveaux publics et de nouvelles demandes : elle s'adresse à des niveaux différenciés (de débutant à avancé) et propose des parcours pédagogiques en situation permettant aux étudiants de progresser plus rapidement.

De plus, le CRL a créé l'université d'hiver : des professeurs de français, enseignant respectivement à l'Institut royal de technologie de Melbourne (ou Université RMIT) et à l'Université de Melbourne, organisent avec l'UNC un programme sur mesure pour leurs étudiants. Pendant deux semaines au minimum, entre les mois de juin et de juillet, ce groupe participe aux cours dispensés à l'UNC et effectue un circuit « découverte » sur le territoire.

### Pour les enseignants

Initié avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), le stage en immersion linguistique et culturelle s'adresse aux professeurs étrangers anglophones enseignant le français langue étrangère (FLE). Il s'agit d'une formation intensive composée de cours de FLE, d'observation et d'échanges pédagogiques des professeurs placés dans les établissements scolaires.

## Développement d'une offre de formation au multilinguisme

Le CRL est agréé pour des certifications en langues. Ainsi, il dispense aujourd'hui cinq types de certifications ou diplômes en langues (Voltaire, IELTS, CLES, DELF/DALF, TCF). En ce qui concerne l'anglais, des modules spécifiques de préparation aux certifications ont été mis en place. De même, les étudiants peuvent bénéficier d'entraînements ou de tutorat pour améliorer leurs compétences linguistiques. Au-delà de l'anglais, le CRL propose des cours optionnels d'espagnol à tous les étudiants de l'université. L'apprentissage du japonais est prévu à partir de 2018.

## Des partenariats autour de la francophonie

L'université a tissé des liens avec des associations de professeurs de français australiens et néo-zélandais, avec les services de coopération des ambassades de France de la zone Pacifique afin de promouvoir l'offre de formation du CRL. En 2016, l'université a initié un partenariat sur les échanges internationaux et la francophonie avec le Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC), outil de la francophonie en Nouvelle-Calédonie auprès du public non-universitaire.

5

diplômes  
et certifications

120

étudiants australiens  
en formation intensive  
(depuis 2013)

60

enseignants néo-zélandais  
et australiens en stage de FLE  
(depuis 2013)

Ainsi, il dispense aujourd'hui cinq types de certifications ou diplômes en langues.



# 13 Une bibliothèque restructurée et modernisée

## Restructuration

Dans le cadre de la construction du Pôle numérique et technologique (PNT, voir page 11), la Bibliothèque universitaire (BU) de l'UNC a été restructurée en 2017. Parmi les nouveautés de la bibliothèque centrale, les 10 espaces de travail collaboratif déjà mis en place répondent à un besoin exprimé dans une enquête de satisfaction des étudiants. Ils fonctionneront en synergie avec le bâtiment du PNT grâce à une mutualisation des moyens et des espaces.

## Mise en place d'une démarche qualité

Dans le cadre du plan national « Bibliothèques ouvertes + », la BU de l'UNC a augmenté ses horaires d'ouverture de plus de 4 heures. Avec 72,5 heures par semaine, la bibliothèque de l'UNC est dans le peloton de tête des BU pour les horaires d'ouverture (de 7h à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h à 18h le samedi). D'une façon générale, la bibliothèque s'attache à améliorer en continu la qualité du service rendu sur la base des référentiels de qualité nationaux (Marianne et Qualibib).

## Des dispositifs de médiation documentaire

L'offre de formation s'est intensifiée formant davantage d'étudiants de tous les niveaux à l'utilisation des ressources documentaires et numériques de l'université. En complément, la bibliothèque propose depuis 2015 un dispositif de tutorat où un étudiant de niveau avancé accompagne les néo-entrants sur les aspects de méthodologie du travail universitaire : recherche d'informations, réalisation d'un *curriculum vitae*, utilisation de l'espace numérique de travail, etc.

## Développement de l'offre numérique

L'offre numérique de la bibliothèque est de plus en plus consultée : le nombre de téléchargements à partir des bases de données, des collections numériques et des bouquets de revues a fortement augmenté depuis 2013. Ainsi, en 2015, 290 000 ressources électroniques ont été téléchargées depuis le portail documentaire (soit le double par rapport à 2013). Cette tendance s'explique par les actions mises en place par la bibliothèque en vue de développer son offre numérique :

- Les livres électroniques sont signalés depuis 2015 dans le catalogue de la bibliothèque et dans le Sudoc (cyberlibris, Springer, Dawsonera, etc.).
- La communication autour des ressources a été améliorée avec la proposition régulière de tests sur de nouvelles ressources, d'un dialogue constructif avec les équipes d'enseignants-chercheurs et de la mise en place d'une newsletter dédiée aux ressources.
- Les formations présentent systématiquement les ressources électroniques avec des exercices de recherche. Des ateliers personnalisés sont proposés aux étudiants en master et aux doctorants dans leur discipline.

## Des partenariats dans la politique documentaire

Dans le cadre du Consortium de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation (CRESICA, voir page 13), l'université recense les archives institutionnelles des organismes de recherche partenaires : plus de 4 200 publications sont ainsi signalées sur le portail documentaire de l'UNC. Pour aller plus loin, la bibliothèque a initié un projet de refonte du portail afin d'améliorer l'accès au texte intégral des productions scientifiques.

# x2

Le nombre de ressources en ligne téléchargées a doublé entre 2013 et 2016

# 4H

d'ouverture hebdomadaire en plus

# 4 200

publications CRESICA signalées

**Un service performant qui s'adapte à l'évolution de la pédagogie.**

# 14 Des outils pour mieux faire connaître l'UNC et favoriser la diffusion des savoirs

L'université accomplit un grand nombre de choses dans de nombreux domaines, encore faut-il le savoir ! La communication s'est attachée à dynamiser la valorisation des réalisations de l'UNC et de ses équipes sur les trois grands axes d'action de l'université que sont la formation, la recherche et le rayonnement international.

## Des formations qui sont autant de chances pour les jeunes Calédoniens

L'offre de formation de l'UNC est très variée pour un établissement de cette taille. Mais c'est un choix délibéré pour offrir un maximum de possibilités d'études en Nouvelle-Calédonie et ainsi permettre, *a minima*, de commencer un cursus universitaire sur place sans avoir à quitter le territoire pour une destination lointaine. Pour s'y retrouver dans l'offre de formation universitaire calédonienne, de nombreux supports de communication sont créés et mis à jour pour informer au mieux le public constitué prioritairement des lycéens et de leurs familles. Deux moments clés sont particulièrement accompagnés par la communication pour la promotion de l'offre de formation de l'UNC : le Salon de l'étudiant d'une part, qui accueille chaque année plus de 10 000 visiteurs sur le campus, et d'autre part, la campagne de recrutement et d'inscriptions entre fin novembre et fin janvier.

## La recherche universitaire pour développer les connaissances sur la Nouvelle-Calédonie et le Pacifique

Bien qu'elle soit un petit établissement, l'UNC dispose d'une force de recherche scientifique intéressante avec un contingent d'enseignants-chercheurs d'environ 80 personnes disposant d'équipements scientifiques modernes et pour certains inédits en Nouvelle-Calédonie (notamment la plateforme de microscopie électronique). Organisés en équipes de recherches (ou laboratoires), les enseignants-chercheurs de l'UNC pilotent de nombreux événements qui permettent de partager, avec la communauté scientifique, les étudiants, et le grand public, les résultats de leurs travaux. Les colloques et conférences (entre 20 et 30 par an au total) sont des rendez-vous privilégiés qui font l'objet d'une communication renforcée depuis fin 2014.

## Des supports de communication variés

Pour valoriser l'offre de formation, la recherche-innovation et son rayonnement international, l'université développe de nombreux supports de communication au premier rang desquels un site web qui a fait l'objet d'une refonte complète en 2017. Réseaux sociaux et lettres d'information électroniques complètent utilement le site web. Mais les supports imprimés sont aussi bien présents : les événements font l'objet de publicités dans les journaux et magazines et sont accompagnés d'affiches et de programmes ; des brochures, des guides et des dépliants sont édités pour l'offre de formation, l'école doctorale ou encore pour une présentation bilingue de l'université orientée à l'international.



L'UNC dispose d'une force de recherche scientifique intéressante avec un contingent d'enseignants-chercheurs d'environ 80 personnes disposant d'équipements scientifiques modernes et pour certains inédits en Nouvelle-Calédonie.



# COMMUNICATION - DONNÉES 2016

## L'ÉVÉNEMENTIEL EN QUELQUES CHIFFRES

**30**

conférences  
publiques

**7**

colloques

**6**

visites  
institutionnelles  
officielles

**10**

soutenances  
(thèses, HDR)

**6**

événements  
grand public  
(salons, etc.)

**5**

expositions  
publiques

## LES OUTILS WEB DE LA COMMUNICATION



Un site internet | [www.unc.nc](http://www.unc.nc)

**129 431**

UTILISATEURS



Une lettre d'information | env. 30 n°/an

**4 216**

DESTINATAIRES



Une page facebook officielle

**8 857**

ABONNÉS



Une chaîne YouTube

**72**

VIDÉOS

De novembre 2016 à mai 2017

## UNE DYNAMISATION QUI PORTE SES FRUITS

**88,6%**

C'EST LE TAUX DE BONNE OPINION DE L'UNC  
(enquête menée en 2016 sur un échantillon  
de 510 personnes composé à 80% de lycéens)

## MÉDIAS

**175**

retombées  
média

**21**

conférences  
de presse  
et communiqués  
de presse

# 15 Une stratégie de communication au service du rayonnement de l'université

## 2014 : une communication réformée

En 2014, le président décide de réformer la communication de l'établissement. À l'instar de nombreux établissements d'enseignement supérieur, la communication est placée au niveau des enjeux stratégiques, à la présidence : elle est réorganisée en cellule dirigée par un nouveau directeur placé sous la tutelle directe du président et recruté notamment pour opérer cette transformation et insuffler un nouvel élan à la visibilité de l'établissement. Rapidement, une nouvelle stratégie de communication est élaborée et présentée aux instances de l'établissement. Elle se base sur un diagnostic d'image et de réputation et a vocation à répondre aux grands enjeux de l'UNC. Elle a pour objectifs généraux d'augmenter la notoriété et d'améliorer la réputation de l'établissement.

## Une présence positive et accrue dans les médias

Depuis la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication, l'UNC a fortement augmenté sa visibilité externe : en moyenne sur 2015 et 2016, c'est plus d'une fois par semaine que l'UNC a fait l'objet de sujets d'actualité et de reportages. La quasi-totalité de ces citations médiatiques sont positives (valorisation d'actions) ou neutres (relai d'informations). Cette présence plus marquée a été remarquée, notamment par les élus, dont la plupart jugent cela positif. Cette bonne opinion de la communication a été mesurée en 2016 sur un échantillon de 510 personnes composé à 80% de lycéens : 79,6 % des personnes interrogées ont une bonne ou très bonne opinion de la communication de l'UNC. Cette présence dans les médias s'est étendue au-delà des médias locaux, en effet, l'UNC a fait l'objet d'un « portrait de fac » dans la presse spécialisée nationale en 2016 (Educpros/L'Étudiant).



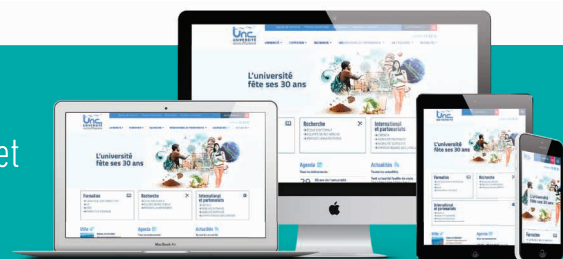
**BÂTIR SON AVENIR À L'UNIVERSITÉ**

- 41 formations
- 5 laboratoires de recherche
- Bac+2 à Bac+8
- + de 3 000 étudiants

## Valorisation des productions de l'université

L'université se développe rapidement et la communication s'adapte et accompagne en permanence ces changements. L'activité médiatique de l'université a été dynamisée pour valoriser essentiellement les productions (notamment scientifiques), l'offre de formation de notre établissement, et stimuler le recrutement étudiant (voir chiffres page 25).

Découvrez notre nouveau site Internet sur [www.unc.nc](http://www.unc.nc)



# Vie étudiante

L'université est bien plus qu'un lieu où l'on étudie et où l'on conduit des recherches scientifiques, c'est aussi un lieu de vie, notamment pour les étudiants. L'UNC veille particulièrement à soigner la qualité des infrastructures et à optimiser la qualité d'accueil des étudiants, des espaces de convivialité, des dispositifs d'accompagnement, et de l'offre culturelle et sportive du campus.



# 16 Des étudiants devenus ambassadeurs de leur université

## Une implication accrue des étudiants au fonctionnement de l'université

L'UNC a donné la possibilité aux étudiants de s'investir dans le fonctionnement de leur université. Ainsi, depuis 2014, des étudiants sont fréquemment recrutés en tant que moniteurs. Certains participent également aux événements de sensibilisation sur le campus en tant que bénévoles pour orienter le public ou aux salons étudiants délocalisés au Vanuatu et à Wallis-et-Futuna afin de partager leur expérience du campus.

## Des initiatives participatives

Les étudiants sont représentés par des élus investis dans la vie du campus. Depuis 2013, la commission de la vie étudiante a été présidée par un étudiant. En 2017, les élus, en partenariat avec l'association Découvre Ton Caillou et la promotion du master Droit, ont initié des soirées débats qui ont lieu à la Maison de l'Étudiant et à la bibliothèque universitaire. Objectif : sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'avenir institutionnel.

## Création de l'épicerie solidaire des étudiants

Gérée par des étudiants bénévoles au sein d'une association œuvrant en partenariat avec la Maison de l'Étudiant, la société de Saint-Vincent-de-Paul et l'UNC, l'épicerie solidaire a pour objectif de donner accès à une nourriture saine et bon marché aux étudiants du campus universitaire. Ce projet a été mis en œuvre par des étudiants dans le cadre d'un master de droit tuteuré à l'UNC. L'inauguration, qui a eu lieu en 2017, constitue une reconnaissance du travail effectué par (et pour) les étudiants.

## Des actions pour donner la parole aux étudiants

Depuis 2013, les étudiants participent régulièrement aux échanges avec les missions et délégations officielles sur le campus. À titre d'exemples, en 2016, lors de deux visites officielles, le Premier ministre, M. Manuel Valls, puis la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Najat Vallaud-Belkacem, accompagnés de leur délégation, ont tenu à rencontrer les étudiants néocalédoniens. Avec des responsables de l'UNC, les parlementaires et les présidents d'institutions calédoniennes, une soixantaine d'étudiants ont ainsi pu participer à ces deux séquences exceptionnelles riches en échanges. L'UNC a aussi encouragé la prise de parole des étudiants dans les médias. Ainsi, entre autres exemples, en 2015, NC 1ère a enregistré depuis la bibliothèque universitaire une émission impliquant les étudiants et les chargés de mission sur l'avenir institutionnel.



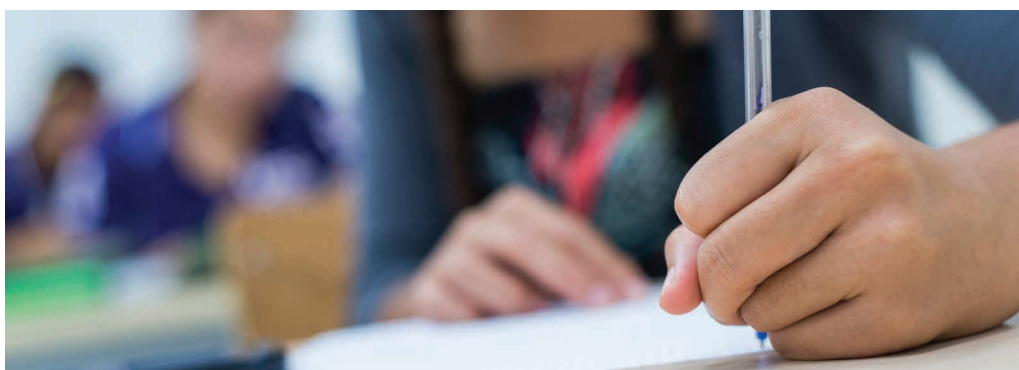
M. le Premier ministre Manuel Valls avec un groupe d'étudiants lors de sa visite à l'UNC le 29 avril 2016.

(...) les élus étudiants reconnaissent les avantages de la proximité avec le service de vie étudiante de l'université comme avec sa présidence (...)

# 17 Des dispositifs d'accompagnement renforcés pour les étudiants

## Création de la direction des études et de la vie étudiante

La direction des études et de la vie étudiante (DEVE) a été créée en 2015 pour passer d'un statut de service de la scolarité à une direction regroupant quatre bureaux : bureau de la scolarité ; bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes ; bureau d'aide à l'insertion professionnelle ; bureau d'appui de l'administration des enseignements. Ainsi, elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. Cette organisation a été dotée de locaux situés au cœur des composantes, accessibles à tous les étudiants -pour que ces derniers soient assurés de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions, avec du personnel à proximité- et aux équipes pédagogiques afin qu'elles bénéficient du soutien et de l'accompagnement nécessaires au développement et à la concrétisation de leur projet de formation.



## De nouveaux dispositifs pour les étudiants

En phase avec les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, depuis 2013, l'UNC a diversifié et renforcé ses dispositifs d'accompagnement des étudiants destinés à améliorer la réussite et l'insertion professionnelle. Zoom sur quelques exemples :

- **Carrefour des métiers** : cet événement, mis en place en 2014, permet aux étudiants d'échanger avec des professionnels qui viennent présenter leur parcours. En 2017, près de 140 intervenants ont ainsi rencontré 800 étudiants.
- **Les lycéens à la fac** : dans le cadre de l'orientation active et en complément des visites effectuées dans les lycées par les responsables de formation et la chargée de mission vie étudiante, ce dispositif permet aux lycéens de découvrir l'enseignement à l'université avec des cours sur mesure.
- **Salons étudiants** : au-delà du Salon de l'étudiant qui a lieu sur le campus depuis 2013, l'université a souhaité être présente dans de nouveaux salons délocalisés, notamment au Vanuatu, à Wallis-et-Futuna et en province Nord.
- **Renforcement du tutorat** : à titre d'exemple, le département de sciences a mis en place des enseignants référents en première année de licence. Les étudiants du département Droit, économie et gestion bénéficient, eux, d'un dispositif d'aide à la réussite avec un soutien en méthodologie.
- **Concours d'éloquence** : l'université a mis en place un concours destiné à améliorer la prise de parole en public des étudiants. Les candidats bénéficient d'ateliers d'expression qui rencontrent un vrai succès (45 inscrits en 2017).

**L'UNC porte également ses efforts sur la transition lycées / université pour prendre en compte le contexte et les spécificités des bacheliers en mettant en place des dispositifs de soutien en première année.**

# 18 Un campus agrandi et réaménagé

## D'importants chantiers pour agrandir et améliorer le campus (voir carte ci-contre)

- 1 | Restructuration de logements en studios (2013)
- 2 | Construction de locaux administratifs pour les bureaux de la vie et de l'aide aux étudiants (2014)
- 3 | Construction du secrétariat du département Sciences et techniques (2014)
- 4 | Restructuration de locaux pour la plateforme de microscopie électronique (MET et MEB) (2015)
- 5 | Aménagement des locaux destinés à recevoir la PACES (2016)
- 6 | Restructuration de bâtiments historiques en IUT (2015 et 2016)
- 7 | Construction d'espaces de convivialité aménagés (2016 et 2017)



Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a posé la première pierre du Pôle numérique et technologique (PNT) de l'UNC le 26 octobre 2016.

## Construction du Pôle numérique et technologique

L'université accueillera en 2018 le PNT qui regroupera non seulement la partie pédagogie numérique (voir page 11) mais aussi des plateaux techniques de recherche avec notamment la plateforme de microscopie électronique (MET / MEB), le laboratoire de sécurité P2, les matériels d'analyse de haute technologie (diffractomètre RX, laser, spectromètre atomique, etc.) et les bureaux des chercheurs. En 2016, un partenariat a été signé avec l'OPT qui contribuera au développement du PNT à hauteur de 150 millions de francs CFP.

## Mise en place du processus Hygiène, sécurité et environnement

L'arrivée d'un ingénieur Hygiène, sécurité et environnement (HSE) a permis de mettre en place un processus HSE et le développement de la culture sécurité avec notamment la réalisation des Évaluations des risques professionnels (EVRP) et des formations liées à l'hygiène et la sécurité. En 2017, le poste d'ingénieur HSE a été porté à temps plein.

### +25%

de surface de bâtiments neufs ou restructurés depuis 2013

### +14%

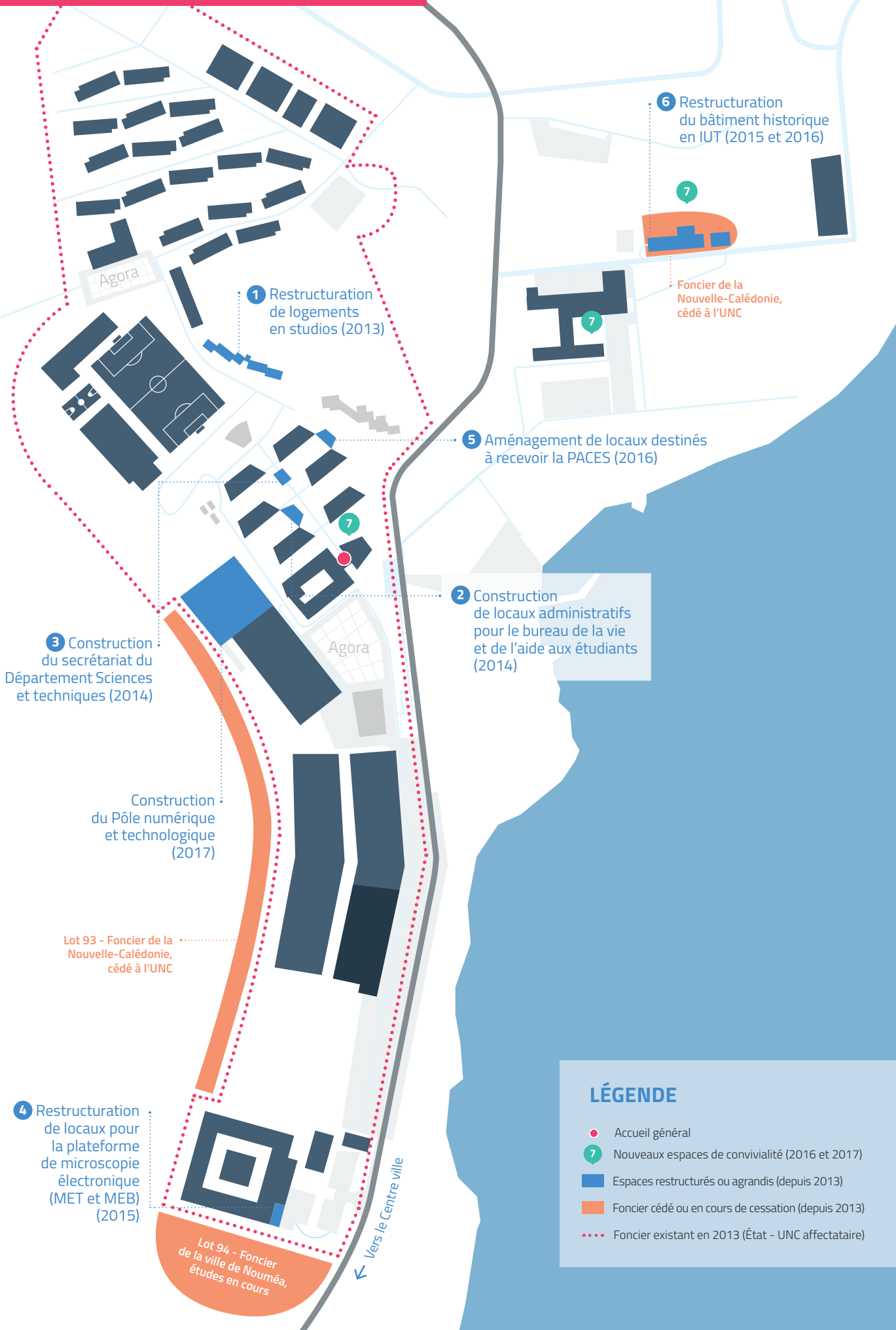
d'augmentation d'emprise foncière depuis 2013

### 1

partenariat stratégique avec l'OPT



La qualité des infrastructures est remarquable et une attention particulière a été consacrée à l'accessibilité de l'ensemble de bâtiments.



## LÉGENDE

- Accueil général
- 7 Nouveaux espaces de convivialité (2016 et 2017)
- Espaces restructurés ou agrandis (depuis 2013)
- Foncier cédé ou en cours de cessation (depuis 2013)
- Foncier existant en 2013 (État - UNC affectataire)

# 19 | Un campus citoyen

## Promotion d'un campus sans alcool

Depuis 2016, l'université est devenue un « campus sans alcool » pour l'ensemble de la communauté universitaire. Au-delà de ce label interdisant l'accès à des boissons alcoolisées sur le campus, des actions de prévention ont été mises en place avec des conférences et des films sur les conduites addictives (alcool, tabac, cannabis, etc.).

## Renforcement des actions environnementales

L'UNC, déjà engagée dans une politique volontariste en faveur de la préservation de l'environnement, a mené depuis 2013 des actions complémentaires :

- lettre de cadrage pour une politique d'achats responsables ;
- réduction de la consommation d'eau ;
- déploiement de solutions techniques maîtrisant la consommation électrique ;
- signalétique incitative aux comportements écoresponsables.

Enfin, l'UNC a renforcé et amélioré le suivi des déchets recyclables (papiers, cartons, plastique, ferreux et non ferreux).

## Organisation du cycle de conférences « COP 21 »



Avec ses partenaires du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA, voir page 13), l'UNC a participé à la COP21 par l'organisation, tout au long de l'année 2015, d'un cycle de conférences sur les différentes thématiques liées au changement climatique. Piloté par une chargée de mission de l'UNC, cet événement a réuni une vingtaine de conférenciers. Les travaux ont été restitués par le président de l'UNC la veille de l'ouverture de la COP21 à la Maison de la Nouvelle-Calédonie devant les responsables calédoniens et les directions d'organismes nationaux de recherche.

## Des actions majeures en faveur du handicap

L'UNC a souhaité mettre en place des outils pour amoindrir les obstacles que rencontrent les étudiants dans des situations de handicap ainsi que dans des situations difficiles liées à des accidents de la vie. Ainsi, l'université a créé en 2015 un espace Uni-handicap qui accueille et accompagne ces étudiants afin de faciliter le bon déroulement de leur cursus. Il permet notamment l'aménagement personnalisé des études et des épreuves. Les infrastructures adaptées aux situations de handicap ont également été complétées avec des dispositions particulières pour les malvoyants et le réaménagement de rehausseurs pour les fauteuils roulants. L'effectif déclaré de cette population étudiante en situation de handicap est passé de 20 en 2013 à 60 en 2016. Enfin, depuis 2016, l'UNC organise une semaine de sensibilisation autour du handicap faisant intervenir une dizaine de partenaires.

## Promotion de l'égalité femmes-hommes

En 2017, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, l'université a organisé une journée de manifestations scientifiques, pédagogiques et culturelles ouverte au grand public. Au-delà de cette journée de mobilisation collective, l'UNC continuera d'affirmer sa position sur les principes d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations par plusieurs actions prioritaires. Dans cette perspective, une chargée de mission à l'égalité femmes-hommes a été nommée.

**(...) l'UNC mène une politique très volontariste pour l'accueil et l'accompagnement d'étudiants en situation de handicap en leur proposant un parcours individualisé.»**



# 20 Des activités sportives en plein essor sur le campus

## Des infrastructures modernes et une offre de sport diversifiée

- Grâce à la réalisation d'un espace *Beach* unique en Nouvelle-Calédonie, l'UNC a développé la pratique de quatre nouvelles activités sportives (*Beach soccer*, *Beach volley*, *footvolley*, *speedminton*) et organisé des tournois : tournoi qualificatif de la zone Océanie pour la Coupe du monde FIFA de *Beach Soccer* (2013), *UNC Beach Festival* (depuis 2016).
- La mise en place d'un espace musculation extérieur a permis de structurer la pratique avec la formation de moniteurs étudiants pour encadrer les sportifs en dehors des cours. Par ailleurs, afin de contribuer à la lutte contre l'obésité, l'UNC a adapté son offre avec le développement du *fitness* santé particulièrement adapté à un public en surcharge pondérale.
- La construction d'un parcours de *Foot Golf*, réalisé en partenariat avec la Maison de l'Étudiant autour des installations sportives, donne la possibilité aux étudiants de pratiquer la discipline librement.

## Des compétitions pour renforcer les échanges

Depuis 2013, l'UNC s'est investie dans un grand nombre de compétitions locales, régionales et internationales en prenant soin de favoriser les échanges, d'impliquer les étudiants et les enseignants dans les commissions d'organisation.

- En Nouvelle-Calédonie, l'UNC organise depuis 2014 les Jeux universitaires calédoniens (JUC), ouverts à tous les étudiants post-bac du territoire. Elle a également reçu des sélections nationales, comme celles du Vanuatu ainsi que de Tahiti pour le *Futsal* et a participé aux finales des Jeux universitaires australien (*Unigames*) à Sydney.
- L'UNC est largement impliquée dans le mouvement sportif international. À titre d'exemples, l'université siège au comité exécutif de l'OUSA (*Oceania University Sports Association*) et a assuré la présidence du championnat du monde universitaire de la FISU (Fédération internationale du sport universitaire) de *Futsal* en 2014 en Espagne.
- Les étudiants de l'UNC ont été sélectionnés en 2013 pour participer à la coupe du monde de *Beach soccer* de la FIFA à Tahiti. En 2016, la sélection *Futsal* de l'UNC a remporté la victoire au 1er tournoi universitaire international en Nouvelle-Zélande.

## Des modalités sur mesure pour le sport

L'UNC a instauré des modalités incitatives du choix du sport dans les options avec un bonus sur la moyenne générale du semestre et avec la possibilité d'être noté dans les pratiques de haut niveau (sélections universitaires). En ce qui concerne les formations dédiées au sport, le DEUST « Métiers de la forme » a ouvert en 2014 afin de répondre aux besoins des salles de mise en forme et de former des éducateurs de fitness.


## Des actions de sensibilisation

En 2013, en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'université a accueilli la conférence de la jeunesse et des sports du Pacifique qui a rassemblé 750 jeunes de 18 pays. En 2016, elle a été partenaire de la conférence intitulée « Les valeurs partagées au travers du sport » organisée par les lycées Escoffier ainsi que La Pérouse, avec notamment comme invités Christian Karembeu et Pierre Fairbank (médaillé aux Jeux Olympiques handisport).



# Gouvernance et relations institutionnelles

Dans l'objectif de servir au mieux le fonctionnement et le développement de l'établissement, la gouvernance s'est caractérisée par la recherche d'efficacité et de consensus. Les relations institutionnelles, nombreuses et de grande qualité, illustrent un appui sans faille de l'État et des collectivités locales en soutien à l'université.



UNIVERSITÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le 26 octobre 2016, Madame **Najat VALLAUD-BELKACEM**,  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,  
a posé la première pierre du Pôle Numérique et Technologique de l'Université de  
la Nouvelle-Calédonie, financé par l'université, par le contrat de développement  
État-Inter-collectivités associant l'État, la Nouvelle-Calédonie, les provinces  
des Loyautés, Nord et Sud et par l'Office des Postes et Télécommunications.

OPT

# 21 Des sources de financement diversifiées

## Obtention de financements majeurs via les contrats de développements État/inter-collectivités (CDEI)

Outils du rééquilibrage, les contrats de développement financent de nombreux projets stratégiques. Dans le cadre du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA, voir page 13), des équipements de pointe pour la recherche ont été acquis grâce à un financement du CDEI 2011-2016. Celui-ci a permis d'installer une plate-forme de microscopie électronique à l'UNC dans la dynamique CRESICA. Équipement unique de caractérisation des éléments relevant de l'univers du minéral et du vivant, il permet d'investiguer la matière à l'échelle nanoscopique et a des applications stratégiques pour la recherche ainsi que pour l'ensemble des partenaires industriels (notamment ceux du secteur de la mine) en Nouvelle-Calédonie. Sur la période 2017-2021, les financements de l'UNC par le CDEI montent clairement en puissance. Ainsi, le plan de financement de l'antenne Nord (voir page 9) ainsi que de nombreux projets éducatifs de l'université ont été intégrés à un contrat inter-collectivités / État, pour un total de près de 1 milliard de francs CFP en intégrant la part CRESICA portée par l'UNC.

## Création de la Fondation universitaire

Financée par des fonds publics (État à 90%, collectivités et ressources propres), l'université a souhaité diversifier ses sources de financement par le biais d'une fondation. Outil au service des projets stratégiques et innovants portés par l'UNC, la Fondation universitaire a été créée en 2016. Objectifs : soutenir les développements de l'université et accompagner les étudiants dans leurs projets professionnels en créant des partenariats avec les organismes professionnels et les institutions. Elle a notamment pour ambition de favoriser le déploiement du numérique au sein des infrastructures de l'université. Elle porte aussi au centre de ses préoccupations de faciliter et d'accompagner les études doctorales et participera ainsi à la convergence entre les besoins thématiques exprimés localement et les étudiants s'engageant en thèse de doctorat. En 2016, plusieurs mécènes fondateurs ont rejoint la Fondation universitaire notamment D&S Legal, Bluescope Steel, Skazy, Atos Bull. L'OPT, dont le directeur général est membre du collège des personnalités qualifiées de la fondation, fait également partie des mécènes. Ces financements importants sur 5 ans sont une traduction concrète du consensus politique et institutionnel autour du développement et de la politique de l'UNC.



Le directeur général de l'OPT (à gauche) est membre du collège des personnalités qualifiées de la Fondation universitaire.

# 5

mécènes fondateurs  
de la Fondation  
universitaire

# 1

milliard de francs CFP alloués à  
des projets de l'UNC dans  
le cadre des CDEI (2017-2021)

**Les objectifs de la Fondation universitaire sont de soutenir les développements de l'université et accompagner les étudiants dans leurs projets professionnels en créant des partenariats avec les organismes professionnels et les institutions.**

# 22 Des relations institutionnelles constructives

Depuis 2013, l'université entretient des liens privilégiés avec ses partenaires institutionnels qui apportent un soutien et un concours financier au développement de l'établissement (à travers le contrat de développement) et qui entretiennent des attentes spécifiques vis-à-vis de l'université dans le cadre de l'accord de Nouméa.



De nombreuses personnalités ont assisté à la cérémonie commémorative des 30 ans de l'UNC et d'hommage à Guy Agniel le 29 mai 2017.

## Maintien de la reconnaissance nationale

L'UNC, opérateur de l'État, se place sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) avec lequel elle établit un contrat pluriannuel. Elle reçoit régulièrement les visites officielles des plus hauts responsables de l'État avec le souci constant de concilier exigences nationales et attentes locales. Ainsi, depuis 2013, en présence des élus et partenaires locaux (Haut-commissaire, députés, sénateurs, président du gouvernement, président du congrès, présidents des provinces, élus locaux, membres du CRESICA, etc.), elle a notamment reçu les délégations suivantes :

- le Premier ministre, M. Jean-Marc Ayrault (juillet 2013) ;
- le Premier ministre, M. Manuel Valls, accompagné de la ministre des Outre-mer, Mme George Pau-Langevin (avril 2016) ;
- la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Najat Vallaud Belkacem (octobre 2016) ;
- le président de l'Assemblée nationale, M. Claude Bartelone (avril 2015) ;
- la mission de l'assemblée constituée de MM. Dominique Bussereau et René Dosière (mars 2017) ;
- les députés européens MM. Maurice Ponga et Franck Proust, accompagnés de leurs attachés parlementaires (juillet 2016).

## Construction de partenariats avec le vice-rectorat

Une commission d'admission post-bac UNC / vice-rectorat a été créée en 2016. Elle vise à articuler les actions et à favoriser la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur. Signe d'un travail constructif et efficace, le vice-recteur a été élu président du conseil de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'UNC en 2015. Toujours dans le cadre d'un partenariat entre l'ESPE et le vice-rectorat et dans la logique du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie adopté par le Congrès en 2016, un programme innovant de formation de formateurs en langues kanak a été mis en place. Objectif : délivrer une certification professionnelle pour les formateurs en langues vernaculaires au sein de l'ESPE afin d'assurer la conservation et la transmission du patrimoine linguistique kanak.

## Signature d'une convention avec la province Nord

Avec la construction puis la mise en production de l'usine du Nord, un second pôle de croissance se forme, concrétisant ainsi le rééquilibrage. Dans ce contexte, l'UNC a préparé l'ouverture d'une antenne Nord à Koné. Au-delà des formations délocalisées déjà dispensées à Touho et Pouembout, un accord de partenariat stratégique a été signé en 2015 avec la province Nord. Cet accord prévoit l'ouverture de formations diplômantes, le développement de recherches appliquées et la création d'une antenne de l'UNC dans le Nord (voir page 9).

**(...) la stratégie de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est construite au bénéfice du territoire néo-calédonien et au service du rééquilibrage de ce territoire. Le MENESR accompagnera tout particulièrement le développement de l'antenne de Koné dont l'ouverture est prévue en 2019.**

# 23 Une gouvernance équilibrée

## Une gouvernance s'appuyant sur une participation démocratique forte

Depuis 2013, l'université a maintenu une gouvernance élargie : l'équipe présidentielle fixe les grands axes stratégiques de la politique générale et associe la communauté universitaire à la préparation et la formalisation de la décision.

- Les élections internes des différents conseils et comités ont rencontré des taux de participation très élevés, voire exceptionnels, parfois proches de 100 %, traduisant la volonté des personnels de s'impliquer dans la vie de l'établissement.
- En plus des conseils et comités, de la direction générale et des différentes directions, le président de l'UNC s'appuie sur une équipe de chargés de mission, enseignants ou enseignants-chercheurs, pour différents secteurs d'activité (vie étudiante, international, pédagogies numériques, etc.) qui bénéficient d'une grande autonomie dans leur action au service de l'établissement. En outre, les composantes concernées sont systématiquement consultées avant toute prise de décision.
- À noter que pour une plus grande lisibilité, les doublons chargés de missions – présidence de commission ont été tous supprimés, au bénéfice des commissions statutaires.

## Des bonnes pratiques et des outils au service d'une transparence maximale

L'université a affirmé une transparence maximale en rendant accessibles à tous les informations issues des actes réglementaires et des réunions stratégiques, y compris des conseils centraux.

- L'université a ainsi créé un outil web permettant de télécharger les délibérations adoptées par le conseil d'administration depuis 2013, les arrêtés relevant du pouvoir du président de l'UNC, ainsi que les procès verbaux et les comptes rendus des instances de l'établissement.
- En amont de la mise en place de cet outil, plus de 50 points d'information ont été envoyés par le président à l'ensemble des personnels afin de donner régulièrement accès aux éléments stratégiques.

## Un budget maîtrisé

Si la bonne gestion de l'établissement vient de son pilotage et des décisions des conseils centraux, aucune efficacité ne serait possible sans celle de la sphère « agence comptable / service financier ». Au-delà de l'appréciation flatteuse du HCERES, la certification des comptes sans réserve chaque année par le commissaire aux comptes atteste de la régularité et du sérieux de la gestion.

**94%** de délibérations votées à l'unanimité entre 2013 et 2017 (soit 332 délibérations votées à l'unanimité sur 354 délibérations totale sur la période)



Page des Nouvelles Calédonniennes du 18 novembre 2016 après l'évaluation de l'UNC par le HCERES.

Une gouvernance recherchant le consensus sans paralysie stratégique (...). Grâce à une gestion rigoureuse, la situation financière de l'UNC est saine et son équilibre budgétaire est maîtrisé.

# 24 Une gestion rigoureuse des ressources humaines

## Déploiement d'un document stratégique pour l'emploi

Un schéma directeur des emplois a été adopté en mars 2014 afin de guider les décisions des conseils en ressources humaines : il définit une politique globale et des procédures précises, dans le double objectif d'optimiser les emplois en formation et recherche, dans un contexte d'accompagnement en emplois des formations et projets nouveaux, et d'optimiser la marge de manœuvre financière dégagée par la masse salariale.

## Renforcement et sécurisation des emplois

La gestion rigoureuse de l'université et la valorisation efficace de ses projets ont permis à l'UNC de renforcer la dotation en emplois. Ainsi, entre 2013 et 2016, le nombre total de postes d'enseignants et enseignants-chercheurs a augmenté de 22 %. À noter que 14 de ces emplois relèvent d'une décision politique après demandes répétées du président de l'UNC soutenues politiquement par les élus locaux, y compris par un courriel exceptionnel signé des 3 présidents de province pour l'IUT : 10 emplois attribués directement par le Président de la République pour l'IUT et 4 à venir pour l'antenne Nord décidés par la ministre de l'ENESR. La répartition entre personnels de Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens et personnels sociaux et de santé (BIATSS) et enseignants a continué de suivre celle observée au niveau national (en 2016 : 48 % BIATSS, 52 % enseignants). L'université s'est aussi attachée à sécuriser les personnels en favorisant l'accès aux CDI (27 personnels en CDI en 2016 contre 14 en 2013). Afin de répondre aux besoins de la Nouvelle-Calédonie en formation de formateurs et de suivre les recommandations de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) concernant les moyens alloués aux masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), les postes d'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ont été sanctuarisés. Enfin, il faut noter que suite à une succession de courriers des présidents de l'UNC à la tutelle, la dotation par emploi a été progressivement portée de 60 000 à 81 000 euros, ce qui permet de converger avec le coût réel moyen des emplois et donc de limiter grandement le recours au gel d'emplois.

## Accompagnement des promotions internes

Depuis 2013, l'université a accompagné les promotions internes en suivant la feuille de route fixée par le schéma directeur :

- Avec 84 mois de Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) octroyés à 11 personnels pour la période 2013-2016, le nombre CRCT a doublé par rapport à la période 2009-2012. Nous pouvons souligner la parité femmes-hommes dans la répartition de ces 11 CRCT puisque cinq ont été accordés à des femmes et 6 à des hommes.
- 22 enseignants et enseignants-chercheurs ainsi que 24 BIATSS ont bénéficié d'une promotion en avancement de grade ou en changement de corps (tous ne relevant certes pas d'un choix direct de l'UNC).
- Les agents ayant présenté un concours et ayant été admis aux épreuves orales en métropole ont bénéficié de la prise en charge de leurs frais de déplacement.

## Politique de formation des personnels BIATSS

La politique de formation des BIATSS a permis aux agents de bénéficier de formations destinées à perfectionner leurs connaissances professionnelles et de développer leurs compétences. Les responsables des services ont également pu rester étroitement en contact avec les grandes questions nationales relatives à leur métier. Ainsi, plusieurs formations ont été dispensées par les regroupements nationaux organisés via la centrale ou des partenaires connexes : Agence de mutualisation des universités et des établissements (AMUE), École supérieure de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR).

# 22%

d'augmentation du nombre de postes d'enseignants et enseignants-chercheurs

# 11

personnels ayant bénéficié des CRCT

# 84

mois de CRCT

L'université s'est aussi attachée à sécuriser les emplois en favorisant l'accès aux CDI (27 personnels en CDI en 2016 contre 14 en 2013)

# Les perspectives

---

Fin 2016, l'offre de formation et de recherche pour le contrat 2017-2022 a fait l'objet d'une présentation par le président de l'UNC devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) qui s'est prononcé favorablement à l'unanimité.



# 25 Extension de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche

De très nombreux domaines de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche n'ont pas d'application directe en Nouvelle-Calédonie. Si les dispositions relatives aux baccalauréats professionnels et technologiques ont été rendus applicables par des amendements à l'Assemblée nationale sollicités par l'UNC, d'autres enjeux considérables relevaient d'une ordonnance d'extension.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire, l'UNC a participé à la préparation de l'ordonnance d'extension de la loi publiée en 2015. Ce travail a été réalisé en collaboration avec la direction juridique du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Suite à la publication de l'ordonnance d'extension, la commission juridique de l'UNC a réformé les statuts de l'université. Validés en 2015 par son conseil d'administration, les nouveaux statuts de l'UNC entreront en vigueur à partir de juin/juillet 2017 avec le renouvellement des instances de l'université.

## Transfert de l'enseignement supérieur

L'article 27 de la loi organique permettrait le transfert de l'enseignement supérieur. C'est un dispositif « à double clé » qui exige une demande du congrès à la majorité simple et une loi organique de transfert.

Afin d'anticiper les questions posées par le possible transfert de l'enseignement supérieur, le Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE) de l'UNC a organisé en 2016 un colloque sur l'indépendance des universités.

Spécialistes des droits universitaires et de l'enseignement supérieur y ont développé les principes d'autonomie des universités et d'indépendance des universitaires. Des experts australiens ont apporté leur regard sur les pays de la zone en expliquant la détermination libre des prérequis à l'entrée des universités anglo-saxonnes, la fixation des droits d'inscription et le régime des bourses, la gestion de carrière des enseignants et leurs modes de recrutement, la gouvernance des universités. Enfin, une table ronde avec les personnels de l'université et le public a permis d'aborder la question des moyens et l'avenir (statutaire) des personnels. Les actes de cette journée ont ensuite été publiés aux Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie (PUNC) en avril 2017.

Une fois que la demande du transfert serait faite, l'UNC devrait s'affirmer comme force de propositions vigilante pour que la loi organique organisant les conditions du transfert prévoie des garanties intangibles concernant l'indépendance des enseignants-chercheurs. Sans chercheurs et enseignants-chercheurs indépendants, il ne peut y avoir de recherche. C'est pourquoi l'équipe de la présidence sera très présente auprès du gouvernement et du congrès de la Nouvelle-Calédonie et portera cette exigence de garantie, sans laquelle il ne peut y avoir de recherche libre et donc de recherche tout court.

Le maintien de diplômes nationaux devra être affirmé comme un préalable, permettant la reconnaissance nationale mais aussi internationale des diplômes délivrés à l'UNC. Une attention particulière, déjà portée par le président de l'UNC, devra être apportée à la sécurité des carrières des personnels, particulièrement pour les résidents titulaires de la fonction publique de l'État.



**Validés en 2015 par son conseil d'administration, les nouveaux statuts de l'UNC entreront en vigueur à partir de juin/juillet 2017 avec le renouvellement des instances de l'université.**



## 26 Faire du calendrier austral un atout pour la réussite

Afin de favoriser la réussite, un aménagement du calendrier austral sera envisagé, consistant à introduire une propédeutique avant le semestre 1, c'est-à-dire créer un semestre « 0 ».

Cela aurait les principaux avantages suivants : faciliter et optimiser la transition lycée / université ; allonger les semestres et permettre ensuite de synchroniser la fin des semestres 6 et le début des premières années de master (M1) en métropole ou à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). L'allongement des cours de la première année permettrait d'insister sur les aspects méthodologiques.

Autres avantages : les licences se termineraient à un moment cohérent avec la réforme des masters Métiers de l'enseignement de l'IUFM. En outre, cela faciliterait la mise en place de masters innovants à l'UNC avec par exemple le M1 à l'UNC et le M2 dans une autre université (ou le contraire).



## 27 Les dynamiques à poursuivre

La montée en puissance de l'UNC se décline notamment au niveau recherche. Le Pôle numérique et technologique (PNT, voir page 30) se traduira par un saut qualitatif majeur en termes d'infrastructures pour la recherche ; il faudra s'efforcer de traduire aussi cela en termes d'attractivité pour des chercheurs de renommée internationale.

Le PNT, dans sa dimension numérique, doit amorcer un virage pédagogique complémentaire au présentiel ; il conviendra d'accompagner cette mutation au plus près des enseignants notamment au travers de formations en cours, existantes et à développer pour faciliter l'appropriation des nouvelles technologies.

La politique de site devra continuer à se structurer, à travers le Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA, voir page 13) mais également à travers la Maison de l'Étudiant, les relations avec le vice-rectorat ou l'antenne Nord.

L'UNC devra consolider ses actions éducatives et de recherche dans la zone, que ce soit à Wallis-et-Futuna ou au Vanuatu, et affirmer un rôle moteur dans la densification des liens en recherche au sein du Pacific Islands Universities Research Network (PIURN, voir page 19) à l'instar de l'appel à projets ouvert en 2017 par l'UNC, en miroir de celui de USP et ouvert au CRESICA, sans oublier de contribuer au mieux au rayonnement régional de la francophonie.

**Le Pôle numérique et technologique se traduira par un saut qualitatif majeur en termes d'infrastructures pour la recherche**

# NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

## CRESICA

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'INNOVATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

### LES MEMBRES DU COMITÉ DE SITE DU CRESICA

#### ORGANISMES DE RECHERCHE NATIONAUX



#### UNIVERSITÉ



#### ÉQUIPE DE RECHERCHE LOCALE



#### ORGANISME DE RECHERCHE LOCAL



### LES MEMBRES DE LA MAISON DE L'ÉTUDIANT





